

À CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES

La pépinière d'entreprises de la CASO prend son rythme de croisière

► Morgan RAILANE

La pépinière d'entreprises de la communauté d'agglomération de Saint-Omer (CASO) est opérationnelle. Investissement public conséquent au cœur d'une grande zone d'activité, elle revendique un rôle dans le dynamisme du territoire. Pour l'illustrer, elle organise un concours d'entreprises.

Cinq ateliers allant de 94 à 250 m² sont disponibles.

Après six mois de pré-commercialisation et une ouverture le 1^{er} juillet dernier, la pépinière d'entreprises de la CASO se remplit peu à peu. Un tiers de sa disponibilité est investi par cinq entreprises qui l'ont choisie : société d'ingénierie, de mécanique générale, d'intérim, fournisseur de solutions de traitement des déchets, entreprise de communication, elles ont choisi cette pépinière pour commencer leur activité. Et la CASO d'offrir un coup de pouce au démarrage avec des tarifs préférentiels et bornés dans le temps : la pépinière dispose de 15 bureaux allant de

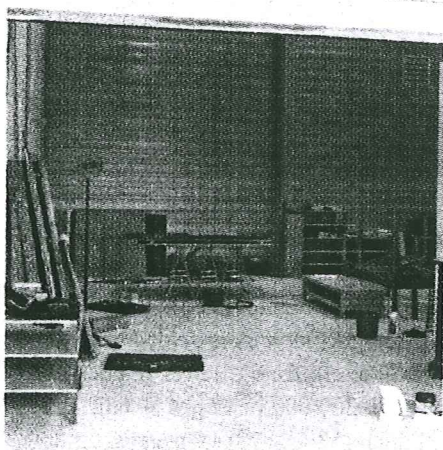
15 à 30 m² ainsi que de 5 ateliers de 94 à 250 m² pendant une période maximale de 4 ans ; elle loue ses espaces de 60 euros/m² à 72,6 euros/m² pour ses bureaux et de 282 à 750 euros/m² pour ses ateliers. La pépinière dispose également d'un accueil, d'une cafétéria, d'une salle de réunion, d'un centre de ressources et de documentation et met en place des animations (petits déjeuners thématiques, rencontres, débats) ainsi que de la mise en réseau avec d'autres entreprises.

Promouvoir la pépinière avec un concours. La CASO a choisi de confier la gestion de la pépinière à la société Interfaces. Au-delà du simple hébergement, Interfaces propose aussi du conseil : accompagnement, appui personnalisé, suivi et mobilisation d'un réseau d'experts. Pour

doper ses activités connexes à l'hébergement et dynamiser la création et la reprise au niveau du territoire, elle organise un concours de créateurs "afin de promouvoir la pépinière" selon Sabrina Smati, directrice de la structure. Ouvert aux créateurs de moins de 24 mois, le concours s'étale sur la dernière partie de l'année. Seule obligation, s'installer sur le territoire. "La pépinière est une preuve supplémentaire de la volonté du territoire de se doter d'outils au service du développement économique. Le pays de Saint-Omer enregistre des résultats exceptionnels en termes de création : +21% depuis le début de l'année. Devant tout le monde dans la région", a déclaré Jean Bétremieux, directeur de Saint-Omer Développement. Aujourd'hui, la pépinière héberge cinq entreprises qui occupent cinq bureaux et trois ateliers.

Le concours

Lancé le 28 août dernier, le concours de créateurs reçoit les candidatures jusqu'au 31 octobre 2008. L'instruction des dossiers se fera jusqu'à la mi-novembre avant que le jury ne délibère sur les dossiers. La remise officielle des prix est prévue début décembre. Deux catégories de candidats peuvent postuler : ceux qui sont porteurs d'un projet et ceux qui en développent un déjà créé. Des prix de 5 000 à 8 000 euros seront remis par les partenaires privés du concours (Arc International, Caisse des dépôts et consignation, groupe Taitbout, Société générale, Gan Assurance, Auchan, Generali, Crédit agricole, Banque populaire et Caisse d'épargne).



Un des ateliers de la pépinière.

D. R.

D. R.